

En août 1834, je formai le projet d'écrire l'histoire de Jeanne d'Arc, en me plaçant au point de vue irréligieux. Le procès de la glorieuse Pucelle ayant été dirigé par l'évêque Cauchon, je me dis qu'il serait facile de tirer parti de cette situation pour incriminer toute l'Eglise.

Je mandai un homme compétent, expert dans les recherches de ce genre, habitué des bibliothèques de Paris, fouilleur de vieilles archives.

— Savez-vous, lui demandai-je, si le dossier du procès de Jeanne d'Arc par l'évêque Cauchon existe encore et où il se trouve ?

— Parfaitement, me répondit-il. Cauchon fit faire cinq copies de ce dossier. L'une était destinée au roi d'Angleterre et se trouve à la bibliothèque du Palais-Bourdon. La seconde, envoyée au pape, doit être dans les archives du Vatican. La troisième copie, conservée à l'Officialité de Rouen, est celle qui a été déchiré par sentence, lors de la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Les deux dernières copies, que Cauchon avait fait transcrire, l'une pour lui l'autre pour un de ses complices, nommé Jean Lemaistre, ont été retrouvées et sont déposées toutes deux à la Bibliothèque Nationale.

— Fort bien. Vous allez parcourir ces documents et vous aurez soin de m'en extraire tout ce qui pourra être exploité contre le clergé. Vous ne vous préoccupez nullement des laïques qui ont été mêlés au procès de Jeanne d'Arc ; vous ne me recopiez que ce qui concerne les ecclésiastiques. Est-ce compris ?

— C'est compris.

Je lui dis encore : Duruy, dans son *Histoire populaire de France*, raconte que Jeanne d'Arc, au fond de son cachot de Rouen, fut en butte aux outrages de ses geôliers et eut même à repousser un lord anglais. Y aurait-il moyen de démontrer que les bourreaux de la vierge lorraine, non seulement l'ont brûlée vive, mais encore l'ont livrée au bûcher après l'avoir déshonorée ? Vous comprenez sans doute, l'importance que j'attache à ce fait. Je veux faire retomber la responsabilité de l'assassinat de Jeanne d'Arc sur le clergé en général, sur l'Eglise elle-même. Par conséquent, j'ai à cœur de présenter ce crime au public comme ayant été accompli dans les conditions les plus atroces possibles.

Quelques jours après, je reçus la visite de M. R***. Il n'avait rien trouvé qui établît que Jeanne d'Arc avait été déshonorée.

Je partis pour la campagne, afin d'écrire, en toute tranquillité, mon livre projeté sur *Jeanne d'Arc, victime des prêtres*. Ayant complètement perdu la foi, je ne voyais en Jeanne qu'une héroïne française, que l'ardeur de son patriotisme avait rendue hallucinée. Mais je n'apercevais, dans son cas, aucune mission surnaturelle. J'écrivis donc mon livre, en demeurant terre à terre.

Pour moi, la vierge lorraine, surexcitée par les horreurs de l'invasion, avait cru entendre ce qu'elle appelait ses voix,—je ne mettais pas sa bonne foi en doute,—et avait pris ses désirs pour